AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
ACCORD CADRE N°17AC05

CCAS TARARE

FOURNITURE DE CHEQUES D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

POUVOIR ADJUDICATEUR :

CCAS de Tarare – 2 place de l'hôtel de ville - 69170 TARARE, représenté par Bruno PEYLACHON, Président, selon délibération du 29 avril 2014

OBJET DU MARCHE :

La présente consultation concerne la fourniture de chèques d'accompagnement personnalisé du CCAS de Tarare.
ACCORD CADRE passé en PROCEDURE ADAPTEE en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Il peut être remis gratuitement par voie postale ou électronique à chaque candidat. Il est téléchargeable sur les sites www.klekoon.com ou sur demande à marchespublics@ville-tarare.fr.

DUREE DU MARCHE – DELAIS D'EXECUTION

L'accord-cadre prendra effet à compter du 1er juillet 2017 pour une durée de un an, renouvelable trois fois.

CONTENU DE L'OFFRE

Outre les pièces relatives à la candidature et précisées dans le RC, l'offre présentée par le candidat, dont le délai de validité est de 90 jours, devra comporter, a minima, par ordre de priorité, les éléments suivants datés et signés par une personne habilitée à représenter le(s) Titulaire(s): le document unique valant acte d'engagement, CCAP, CCTP et un mémoire technique.

PRESENTATION DES OFFRES

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO.
La candidature et l'offre seront contenues dans un même pli portant la mention suivante :

CONSULTATION ACCORD CADRE N° 17AC05 FOURNITURE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE - NE PAS OUVRIR

LA DATE LIMITE DE RÉCEPTION : 27 AVRIL 2017 A 12 HEURES 30

RECEVABILITE DES PLIS

Seuls pourront être ouverts les plis qui ont été reçus au plus tard à la date et à l'heure limite de remise des offres.

CRITERES D'ATTRIBUTION

- **Critère n°1 :** Coût de la prestation : 60%
- **Critère n°2 :** Valeur technique de l'offre : 40%

ATTRIBUTION DU MARCHE

Le choix de l'attributaire est fondé sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation. L'offre la mieux classée est retenue.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès des services de la Ville de Tarare :
Courriel : marchespublics@ville-tarare.fr.
Aucun renseignement ne sera donné par téléphone.

DATE DE PUBLICATION : 20 MARS 2017

Certifié affiché,
Certifié retiré de l'affichage le ……

Bruno Peylachon,
Président du CCAS